



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2023 DAE 109 Subventions (200 000 euros) et conventions avec trois structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et quatre réseaux de l'IAE.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris apporte un soutien constant à l'émergence et à la structuration de l'économie sociale et solidaire (ESS) à Paris. Cette économie, aux effets utiles, au lien territorial fort, est créatrice d'emplois au service de tous, mais aussi porteuse d'innovation sociale.

La Ville de Paris encourage les actions en faveur de l'accès à l'emploi des publics rencontrant des difficultés socio-professionnelles, notamment l'Insertion par l'Activité Économique (IAE). Celle-ci a en effet été reconnue, à de multiples reprises - notamment par la Cour des Comptes - comme l'une des plus efficaces.

La Ville de Paris souhaite aujourd'hui soutenir les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans leur engagement pour l'insertion des Parisien.ne.s, en favorisant les actions et formations qui leur sont communes, sous l'égide d'un ou plusieurs réseaux de l'IAE. Une mutualisation des réflexions et actions apparaît en effet comme un moyen d'optimiser leurs coûts, d'échanger leurs expériences et compétences ou encore de monter des projets innovants.

C'est dans cette perspective que l'appel à projet « Dynamiques insertion par l'activité économique » a été renouvelé en avril 2023.

Cet appel à projets s'adressait :

- aux organismes ayant vocation à fédérer les SIAE (Ateliers Chantiers d'Insertion-ACI, Entreprises d'Insertion-EI, Associations Intermédiaires-AI, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion-ETTI, Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant-EITI) afin de constituer ou développer un ou des réseau-x (par type de structures ou non) d'acteurs au niveau départemental
- à un ou plusieurs groupements de SIAE, par type (ACI, EI, AI, ETTI) ou de préférence associant plusieurs types, par secteur d'activité (par exemple, espaces verts, BTP, nettoyage, etc.) ou pour répondre ensemble à un enjeu, ou un besoin, commun.

Quant aux leviers de développement et de renforcement de l'IAE, cet appel à projet visait à actionner les solutions suivantes :

- Axe 1 : Dynamiser les suites de parcours et les sorties des salariés en insertion
- Axe 2 : Soutenir le développement économique des SIAE parisiennes
- Axe 3 : Poursuivre la dynamique de projets inter réseaux initiée via l'AAP 2022

Neuf dossiers ont été déposés parmi lesquels sept ont été retenus, que nous vous proposons de financer.

Les associations intermédiaires (AI) accueillent environ 37% du nombre total des individus salariés en insertion parisiens (pour un total de 534 ETP d'insertion conventionnés en 2023). **Le Comité départemental des associations intermédiaires de Paris CDAI 75** était déjà lauréat du premier appel à projet en 2022 : l'action proposée s'inscrit dans la continuité.

Le CDAI 75 souhaite proposer un parcours d'ateliers mutualisés à destination des salariés en insertion des associations intermédiaires pour leur permettre d'acquérir tous les outils et codes nécessaires à leur insertion professionnelle. La mutualisation devrait permettre d'augmenter de manière significative la qualité et la quantité d'ateliers proposés autour des axes suivants : l'intégration dans la SIAE, la levée des freins à l'emploi, l'élaboration du projet professionnel et les techniques de recherche d'emploi.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les AI parisiennes accueillant des publics fragiles, je vous propose de soutenir ces deux actions par une subvention de fonctionnement de 20 000 euros en 2023.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), réseau de l'IAE, propose, en collaboration avec les chantiers d'insertion La Cité du Refuge, le CASVP, les Œuvres de la Mie de Pain, l'entreprise d'insertion Clair et Net et l'association intermédiaire Travail et Partage de l'Armée du Salut, de renforcer les dynamiques de parcours IAE et les sorties en emploi dans le secteur du nettoyage. Ce projet vise à développer de nouveaux partenariats avec des entreprises du nettoyage, en travaillant en consortium sur la mise en œuvre d'actions collectives de préparation, de mobilisation et de recrutement au profit de salariés en insertion parisiens recherchant une insertion durable dans ce secteur.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les SIAE du secteur du nettoyage accueillant des publics fragiles, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 20 000 euros en 2023.

La Fédération des Entreprises d'Insertion Ile de France (FEI) a pour but de représenter et de promouvoir les entreprises d'insertion parisiennes ; son objectif principal est l'insertion et la requalification professionnelle de personnes en grande difficulté. En partenariat avec trois autres réseaux, (la Fédération des Acteurs de la Solidarité d'Ile de France (FAS), le COORACE Ile de France et Chantier École Ile de France), la FEI était déjà lauréate du premier appel à projet en 2022.

Ainsi pour faire suite aux trois types actions menées l'an dernier (la création du site internet « IAE.paris », le programme d'animations thématiques pour les Conseillers en Insertion Professionnelle des SIAE, l'organisation des états généraux de l'IAE à Paris), les réseaux animateurs souhaitent poursuivre leur dynamique à travers les actions suivantes :

- un cycle de journées thématiques pour outiller les SIAE parisiennes et favoriser les échanges de pratiques entre acteurs autour de six axes (accompagner les publics ; développer les opportunités économiques pour les SIAE ; faire réseau/coopérer ; sourcer, prescrire, recruter ; former les salariés en insertion ; piloter, gouverner, financer, simplifier)
- travailler aux prémices d'une modèle innovant de « Maison de l'insertion » à Paris, un lieu de ressources et d'initiatives (sans local dédié dans un premier temps) en s'appuyant sur un réseau de partenaires
- une communication externe et interne des SIAE facilitée (promotion du site internet, campagne de communication sur l'IAE...).

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les SIAE du territoire parisien accueillant des publics fragiles, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 50 000 euros en 2023.
Ce projet sera co-financé en 2024 par la DRIEETS.

La Cité du Refuge de l'Armée du Salut est atelier chantier d'insertion implanté dans le 13ème arrondissement. Cet ACI forme un consortium, avec l'entreprise d'insertion Food Sweet Food (dont les établissements sont localisés dans les 12ème, 13ème et 14ème) dans l'objectif de mutualiser leurs moyens et leurs compétences au profit d'un projet culinaire et évènementiel. Ce projet s'articule autour des mutualisations suivantes :

- le développement commercial de l'entreprise d'insertion portée par la Fondation de l'Armée du Salut
- la mise à disposition des espaces de restauration de la Cité du refuge à Food Sweet Food pour lui permettre de développer son activité traiteur
- la dynamisation des suites de parcours et des sorties des salariés en insertion deux EI, en mutualisant le travail d'accompagnement social.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les SIAE concernées, accueillant des publics fragiles, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 35 000 euros en 2023.

La Petite Rockette, association créée en 2011 et atelier chantier d'insertion implanté dans les 11ème et 12ème arrondissements, en collaboration avec l'entreprise d'insertion Carton Plein, les ateliers chantiers d'insertion Coop mijotée et Pépins production et la régie de quartier Fontaine au Roi, tous implantés dans sur le même territoire, souhaitent continuer à mutualiser leurs forces, leurs outils et leurs réflexions pour consolider un réseau d'entreprises recruteuses et intensifier les sorties en emploi durable de leurs salarié.es en insertion. La Petite Rockette était déjà lauréate du premier appel à projet en 2022, les actions proposées s'inscrivent donc dans la continuité.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les SIAE du 11ème arrondissement accueillant des publics fragiles, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 15 000 euros en 2023.

La Régie de quartier Flora Tristan (14ème arrondissement), créée en 2007, est porteuse du projet monté par le Collectif des Régies de Quartier de Paris formé par les neuf Régies parisiennes pour la mutualisation d'un poste de chargé de développement économique. Ce poste a été créé en 2022 afin de pouvoir faire des

réponses communes aux marchés publics, renforcer la dynamique du collectif et accroître les relations des Régies avec leurs partenaires économiques et institutionnels.

Le but est de consolider l'expérience efficiente de ce projet de développement cette année.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les SIAE concernées, accueillant des publics fragiles, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 15 000 euros en 2023.

Le Mouvement des Régies a organisé le 9 juin dernier, conjointement avec les Régies de Quartier et les Régies de Territoire, un festival national « Régies en Seine ».

L'évènement a offert une large place aux Régies de quartier parisiennes. Celles-ci disposaient d'un espace dédié qui leur a permis de valoriser les actions déployées dans les quartiers Politique de la Ville, afin d'encourager la participation des citoyens et favoriser le lien social (animations autour du recyclage, de l'environnement, ateliers autour du jardinage en pied d'immeuble, de la Fresque du Climat...). De plus, lors de cette journée des espaces et des tables rondes en lien avec l'Economie Sociale et Solidaire, l'Economie circulaire et les stratégies Zero déchet ont été proposés.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour les Régies de quartier, accueillant des publics fragiles, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 45 000 euros en 2023.

Je vous propose d'accorder à l'ensemble de ces structures les subventions susmentionnées, pour un montant total de 200 000 euros, et de bien vouloir m'autoriser à signer les conventions afférentes, en annexes.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris